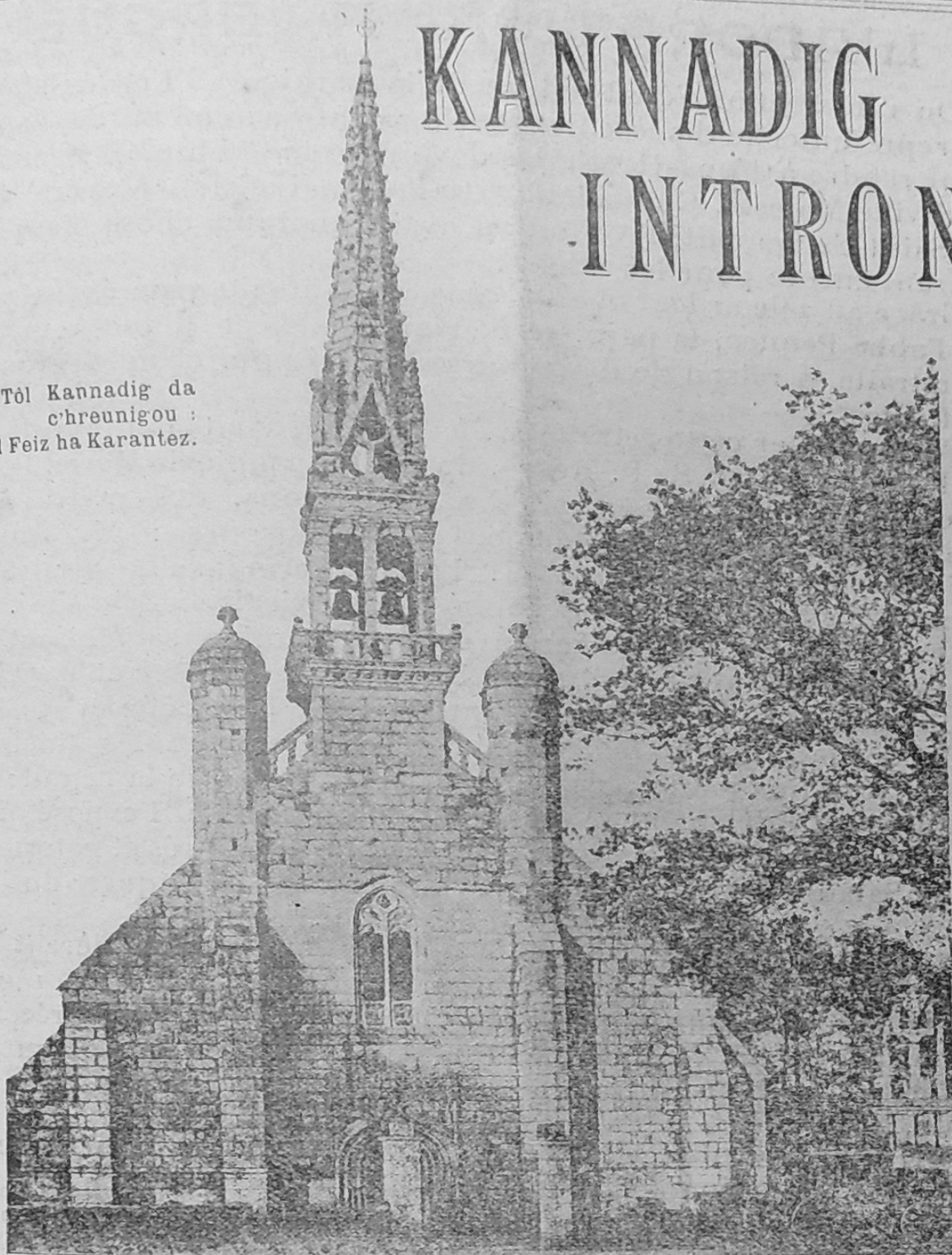


KANNADIG INTRON

« Tòl Kannadig da
c'hreunigou :
Had Feiz ha Karantez.



VARIA KERZEVOT

Prix de l'Abonnement : 6 Francs par an.

Châteaulin, Imp. A. Corcuff.

Le Gérant : LE Goff

L'ADORATION A ERGUÉ

Du 1 au 5 juin, c'était le tour de la paroisse d'Ergué-Gabéric de représenter le diocèse devant le Saint-Sacrement de l'autel pour rendre à Jésus-Hostie les devoirs et les hommages dus à sa divine Majesté. Coïncidant avec la semaine du " Sacre " ou du Saint-Sacrement, l'Adoration avait quelque chose de plus attirant encore pour les fidèles.

Grâce au zèle ardent et aux soins vigilants du vénéré pasteur, M. l'abbé Pennec, la paroisse pouvait bénéficier d'une semaine de retraite, à raison de deux jours et demi pour chaque groupe de fidèles.

Pour prêcher cette retraite M. le Recteur avait fait appel au R. P. Salaün et au R. P. Rozec, de la Compagnie de Marie. Pour aider les Pères dans le travail des confessions, des prêtres du diocèse prêtèrent charitablement leur concours : M. l'abbé Saliou, recteur de Plozevet ; M. l'abbé Kermanac'h, vicaire à Saint-Michel de Brest et M. l'abbé Goaoc, vicaire à Saint-Yvi.

Les paroissiens répondirent avec un ensemble satisfaisant à l'appel que leur avait adressé au bourg M. le Recteur et à Odet M. l'abbé Le Goff, le si dévoué aumônier de la papeterie. Aussi, ce fut dès la première heure, pour ainsi dire, que les fidèles, surtout certains jeunes, arrivèrent aux exercices de la retraite et les suivirent fidèlement. Avec attention on écouta l'exposé des grandes vérités religieuses et les avis calmes, mesurés et paternels du P. Salaün, ainsi que les avis non moins pratiques du P. Rozec à la voix claire, chaude et prenante.

Bien préparés par la retraite les paroissiens communiaient le mercredi et le samedi matin au nombre de plus de 1400. Spectacle réjouissant pour le Cœur de Jésus ! Exemple reconfortant pour tous, rendu plus édifiant encore par le recueillement profond et le bon ordre avec lesquels on s'approcha de la Table Sainte !

Sans vouloir rendre jaloux personne, il faut, en toute justice, donner une mention spéciale au quartier d'Odet, qui a, presque au grand complet, suivi l'Adoration bien qu'il n'y ait encore que deux ans depuis une Adoration donnée à Odet même.

Les enfants eurent aussi leur tour, en deux groupes, comme les grandes personnes : les écoliers d'Odet le mercredi soir et le jeudi matin, les écoliers du bourg le samedi soir et le dimanche matin. Il y eut plus de 300 communions d'enfants. Merci à tous, parents ou maîtres et maîtresses, qui ont amené les enfants à Notre-Seigneur, en les accompagnant en réalité ou d'esprit et de cœur. Tous auront fait tressaillir d'allégresse le divin Cœur de Jésus, qui disait autrefois : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

L'Adoration fut clôturée le dimanche 5 juin, jour de la Solennité du Sacré-Cœur, par une belle procession du Saint-Sacrement à l'allée de Pennarun. La procession fut très suivie tant par les hommes que par les femmes. Et des jeunes gens étaient là, qui avaient laissé de côté des attractions sportives et profanes dans la ville voisine. L'éclat de la procession fut relevé par la musique des "Potred Dispount" d'Odet et aussi par les chants des hommes qui de tout cœur chantèrent les louanges du Sacré-Cœur par le beau cantique breton : O Kalon-Zakr.

Merci à M. le Recteur et à M. Le Goff d'avoir si bien préparé l'Adoration. Merci au P. Salaün et au P. Rozec, ainsi qu'à leurs collaborateurs, de la peine qu'ils se sont donnée sans compter et du bon travail par eux accompli. Merci aux paroissiens d'avoir suivi si nombreux l'Adoration. Des remerciements spéciaux sont dus aussi aux religieuses, surtout à Mère Félicienne, d'avoir si bien orné l'église.

Daigne Jésus-Eucharistie que les fruits de l'Adoration demeurent profonds et durables dans les âmes. Que la "vraie dévotion" à l'Eucharistie se répande de plus en plus en se manifestant principalement par l'assistance de plus en plus fidèle au Saint-Sacrifice de la Messe et par la réception de plus en plus fréquente de la sainte communion, surtout le premier vendredi du mois. Que tous, jeunes et vieux, viennent souvent goûter dans l'Eucharistie « le pain des vierges et des forts » que tous viennent souvent y puiser la vigueur d'âme et de volonté indispensable pour marcher quand même envers et malgré tout, sur le chemin, dur parfois, mais si beau, du devoir chrétien.

ERGUÉ - GABÉRIC

Recteurs de la Paroisse

Jacques Boisart 1712 - 1722.

Le 12 juin 1712, le registre mentionne le baptême d'un enfant, Jean-Marie, fils de noble homme Julien Boisart, seigneur de la Villebasse, et de Louise-Magdeleine Le Nouvel, dont est parrain écuyer Jean-Baptiste Gelin, seigneur de Pennarun, et marraine Marie-Josèphe de Plœuc.

Jacques Boisart mourut à Ergué-Gabéric, le 6 octobre 1722.

François-Hyacinthe de la Haye, 1722 - 1726.

Il avait été recteur de Moëlan, et promoteur ; il devint, en 1726, archidiacre de Poher.

En 1723, le registre porte cette note : « Qu'en hiver les arbres

bourgeonnèrent et les cerisiers, à Noël, furent couverts de fleurs ; la fontaine de Kervir, seule, resta pour alimenter Quimper. »

Jean Edy, 1727 - 1747.

Le 17 janvier 1727, Jean Edy, secrétaire de l'Evêché, est nommé recteur d'Ergué. En 1742, il eut des difficultés avec ses paroissiens, pour avoir voulu s'opposer à l'inhumation, dans l'église paroissiale, du corps de Marié Duval, veuve de Daniel Courtry. Comme le corps était porté à l'église, des femmes s'y mirent à creuser une tombe et y inhumèrent le cadavre, quoiqu'il y eut une sépulture déjà préparée au cimetière, renouvelant une protestation violente contre les arrêts interdisant les inhumations dans l'intérieur des églises.

M. Edy mourut le 18 décembre 1747, après une courte maladie, ayant procédé à une sépulture le 15 du même mois. Le 25 décembre 1745, M. Edy avait publié les bans, pour le futur mariage entre très haut et puissant seigneur Messire François-Louis de la Marche, chef de nom et d'armes, chevalier seigneur de Kerfort, Lézergué, fils et héritier principal de haut et puissant seigneur Messire François de la Marche et de Marie de Botmeur, à présent sa veuve, de la paroisse du Grand-Ergué ; et demoiselle Françoise-Louise-Félicité de Bourigan du Fé d'Orvault, fille de haut et puissant seigneur Messire Armand-Louis de Bourigan du Pé, chevalier, seigneur marquis d'Orvault, Liancé, les Sables, Plessix, Courneux, d'Aubigny, la Cevernière, la Trelature et autres lieux, et défunte Dame Marie-Ambroise Le Texier de Villebot, de la paroisse d'Orvault, au diocèse de Nantes.

Baptêmes

3 Mai. — Marie-Thérèse Louet, Lestonan. Parrain : Jean-Marie Pétillon. Marraine : Marie Jaouen.

9. — Jean-Louis Le Bihan, Quelennec. Parrain : Pierre Le Bihan. Marraine : Marguerite Le Bihan.

17. — Alain Le Goff, Carpont. Parrain : Guillaume Le Meur. Marraine : Josèphe Le Goff.

Décès

16 Mai. — François Guéguen, Quillihuic, 2 jours.

31. — Jean-Louis Balès, Bourg, 7 ans.

Annonces Paroissiales

4^e Dimanche de juin, messes au bourg à 7 h. et 8 h. 30. Grand'messe à Kerdévot à 10 h. 30.

1^{er} Dimanche de juillet, messes au bourg à 7 h., 8 h. 30 et 10 h. 30.

2^e Dimanche, messe à Kerdévot à 7 h. 30.

3^e Dimanche, pardon de St-Guénolé, messes au bourg à 7 h. et 8 h. 30. Grand'messe à St-Guénolé à 10 h. 30 et vêpres à 2 h. 30. Il n'y a qu'une messe à Odet à 8 h.

A CÉSARÉE DE PHILIPPE

Jésus était à prier à l'écart quand les disciples le rejoignirent. Ils se mirent en route vers Césarée de Philippe. Chemin faisant, la conversation s'engage : nulle contrainte, nulle raideur, mais l'abandon d'un entretien familial : *Qui, dit-on que je suis.* Jésus ne demande pas l'opinion de ses ennemis, mais de la foule ; les apôtres sont mêlés à elle ; bien souvent, ils ont entendu des jugements qu'on n'osait pas formuler devant le Seigneur ; que pense-t-on de lui ? Cette interrogation a moins pour but de renseigner Jésus que de provoquer l'attention des disciples sur ce problème capital ; tout à l'heure, le Christ va leur demander ce qu'ils pensent eux-mêmes ; il ne veut pas commencer par là afin de les mettre en garde par le contraste de l'aveuglement du peuple.



Les réponses s'entrecroisent : certains disent Jean-Baptiste, d'autres Jérémie ou l'un des Prophètes.

Un fait est acquis pour tous : Jésus est un personnage surnaturel ; mais au-delà, c'est l'incertitude et la contradiction ; certains interprètes entendent que la foule reconnaît en Jésus l'esprit de Jean ou d'Elie ou de Jérémie ; c'est trop peu dire : « D'autres disent, rapporte saint Luc, que quelqu'un des anciens prophètes est ressuscité » c'est donc aussi d'une résurrection qu'il s'agit quand on parle de Jean ou d'Elie ou de Jérémie. C'est ce que le roi Hérode s'imaginait.

A ces suppositions incohérentes, s'oppose la foi des Apôtres : « *Mais, vous, qui dites-vous que je suis.* Pierre s'avance, toujours bouillant, et répond au nom de tous : « Tu es le Christ, Fils du Dieu vivant. »

A quoi le Christ répondit : *Tu es heureux Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui l'on révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et ce que tu lieras sur la terre sera*

lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.

Nulle part, ailleurs, Jésus ne dit à un individu : « Bienheureux es-tu » ; cette exclamation est rendue plus solennelle encore par l'appellation complète, donnant à Pierre son nom originaire joint au nom de son père, Simon Bar-Jona. On dirait que Jésus a fait son enquête et posé sa question, avec quelque anxiété, et que la réponse immédiate et décisive de Pierre a été pour lui une joie et comme un soulagement. Cette scène rappelle l'interrogation antérieure, et peut-être plus inquiète de Jésus, lors du sermon sur l'Eucharistie : « Et vous voulez-vous vous en aller aussi ? »

Et Jésus poursuit : « et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre... » — C'est une réponse vraiment divine, remarque saint Jean Chrysostome : les deux pouvoirs ici conférés à Pierre, celui de remettre les péchés et celui d'être le fondement inébranlable de l'Eglise, seul un Dieu pouvait les donner. Et il ajoute : « qui a donné à Pierre le plus grand don, le Père ou le Fils ? Le Père lui a donné la révélation du Fils, le Fils lui a accordé de répandre par toute la terre la connaissance du Père et de lui-même et il lui a confié, à lui, mortel, tous les trésors du ciel en lui remettant les clefs. »

La fiancée et les pommes de terre

« Ecoute un bon conseil, mon Albert, disait ma mère : Si tu distingues une jeune fille dont tu veuilles faire ta femme, arrange-toi de façon à la voir éplucher des pommes de terre. »

Ne prenant pas garde à mon geste de surprise, elle continua :

« Si elle fait de grosses pelures, c'est qu'elle est dépensière, si elle laisse les nœuds, c'est qu'elle est paresseuse ; si elle ne les lave que dans une eau, c'est qu'elle est sale ; si elle met beaucoup de graisse pour les cuire, c'est qu'elle est gourmande ; et si elle les laisse brûler, c'est qu'elle est sans soin.

De celle-là, éloigne-toi, mon enfant, elle ne saurait rendre un homme heureux ; cherche-en une qui sache prendre une pomme de terre, l'éplucher, la laver et la faire cuire comme cela doit se faire. »

SON FEST AN ARMEU

An den yaouank

Selaouit, ma douz intanvez
Deut-on d'ho ti d'ober al lez.
Breman digouezet an amzer
Da zilezel pe da ober.

An intanvez

Er bloavez-ma na zimezin,
Na biken ma c'hanv na dorrin ;
D'ar gouend eo red d'in monct
Lec'h on gant Doue gortozet.

An den yaouank

D'ar gouend, c'houi na iclo ket
D'am c'her d'in-me ne lavaran ket ;
Ar rozen hag al louzou fin
' zo mat da lakat er jardin.

An intanvez

Ar rozen zo mat d'ar jardin,
D'ar wered ar wezen ivin ;
Kemeret am eus da bried
An hini n'eus krouet ar bed

An den yaouank

Dalit, dalit, ma dousik koant
Dalit ma gwalennig arc'hant,
Lakit-hi war ho torn breman
Pe m'ho lakay d'eoc'h ma unan.

An intanvez

Biken gwalen na gemerin,
Na biken d'am biz na lakin,
Nemed gwalenn diouz dorn Doue
Pehini en deus bet ma fê.

An den yaouank

C'hoant oc'h eus eta d'am lakat
D'am lakat da vervel timad ?

An intanvez

Den yaouank, me ho tigoll
Diouz ar pred kollet war ma zro ;
Diouz ar pred hoc'h eus-hu kollet
O c'hedal gwalen an eured ;
Me bedo Doue deiz ha noz
Ma n'em gavimp er Baradoz.

Un Monsieur... Bien puissant

Ce Monsieur, c'est moi... le Respect humain... Vous ne me trouvez pas beau... Il me suffit d'être puissant, et puissant je le suis.

Car, vous ne l'ignorez pas, c'est moi qui dépeuple les confessionnaux où l'Eglise invite ses fidèles à venir s'agenouiller pour recevoir le pardon de leurs fautes.

C'est moi qui écarte les chrétiens de la communion où Jésus voudrait donner sa chair divine en nourriture aux âmes.

C'est moi qui empêche la plupart des catholiques d'ouvrir la bouche, quand quelque sot bafoue leurs croyances, insulte leurs prêtres, ridiculise leur religion.

C'est moi qui retiens chez eux les lâches et les pusillanimes qui voudraient bien, le dimanche, assister au Saint Sacrifice de la messe, et qui n'osent pas.

C'est moi qui, les jours d'enterrement empêche les hommes d'accompagner dans l'église la dépouille mortelle d'un camarade, et les fait se tenir à la porte, comme des excommuniés, pendant toute la cérémonie.

C'est moi qui fige dans la poche la main prête à en sortir pour tracer le signe de la Croix, en passant devant une église ou un calvaire.

Enfin c'est moi le Respect humain ! Vous avez bien des fois éprouvé les effets de ma puissance, vous surtout, les hommes. Cette puissance n'est faite que de votre lâcheté. Le jour où, la tête haute, les yeux fixés devant vous, vous marcherez droit à Dieu, sans regarder à droite ou à gauche si quelqu'un peut vous voir, ma puissance sera vaincue par vous. En attendant, je serai votre maître, mieux encore, votre tyran !

Petit Messager

Bonne réflexion

Une personne préparait un enfant à sa première communion, lui recommandait de parler au petit Jésus quand Il serait dans son cœur comme à son meilleur ami.

L'enfant s'écrie tout à coup :

« Je l'verrai pas aussi ?... » et puis, se ravisant : « Oh, oui !... mais c'est comme au téléphone, on parle bien à quelqu'un et on ne le voit pas !... »

FÊTES DE L'ÉGLISE

24 Juin. — **La fête de saint Jean-Baptiste** placée par l'Église au rang des fêtes de première classe doit attirer l'attention de tous les fidèles : elle met en lumière les deux vérités qui éclairent l'œuvre du salut : le péché et la pénitence. Saint Jean, envoyé par Dieu, pour préparer les hommes à la venue du Messie, leur donne de rudes leçons. « Race de vipères, leur dit-il, qui vous a montré à fuir devant la colère qui vient ? Faites donc de dignes fruits de pénitence. »



Et Jésus « l'Agneau de Dieu qui expie et efface les péchés du monde ; » ne change rien à cette doctrine. S'il y ajoute l'amour qui rend plus facile l'accomplissement des devoirs pénibles, Lui aussi prêche par l'exemple et par la parole la nécessité de la pénitence pour l'expiation du péché : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. »

Et cette pénitence, nécessaire pour gagner le ciel, n'est pas moins nécessaire pour le bonheur des peuples ici-bas.

Bonne leçon pour notre époque qui ne parle que de jouissances et prétend supprimer toute peine ; leçon qui s'adresse à tous certainement, mais d'une façon plus particulière aux riches, à ceux qui se contentent de jouir des avantages de cette vie, sans se préoccuper de venir en aide à leurs frères malheureux.

3 Juillet. — **Solennité de la fête de Saint Pierre et de Saint Paul.** — Le Pape à la tête de l'Église tient la

place de Saint Pierre qui lui-même tenait la place de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Aussi peut-on dire, selon l'expression de sainte Catherine de Sienne, que « le Pape est le Christ sur la terre. » Nous devons donc l'aimer d'un amour de soumission et de vénération : qui aime le Christ, doit aimer celui qui le représente : qui vous écoute, m'écoute, a dit Jésus, et qui vous méprise, me méprise

Toucher au Pape, c'est blesser profondément le cœur de Jésus, tout comme si on profanait la Sainte-Eucharistie.

Profanateurs ceux qui jugent, discutent la parole du Pape. Sacrilèges ceux qui la repoussent et refusent d'obéir.

Si la parole du Pape était écoutée et ses enseignements mis en pratique bien des maux seraient évités dans la société moderne et la paix règnerait sur la terre.

2 Juillet. — **Fête de la Visitation.** — La Sainte Vierge Marie accomplit en ce jour un de ces nombreux devoirs auxquels nous oblige l'amour du prochain.

Elle va rendre visite à sa cousine Elisabeth qui va bientôt mettre au monde celui qui sera le Précurseur de Jésus, Jean-Baptiste.

Rappelons-nous les paroles prononcées en cette rencontre. Sainte Elisabeth salue la vierge par ces mots : « vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles. »

La Sainte Vierge Marie répond par l'admirable cantique du *Magnificat* témoignage de son humilité et de sa reconnaissance envers Dieu.

A l'exemple de notre Mère et avec son puissant concours, acquittons-nous fidèlement de nos devoirs journaliers.

Sous votre puissante tutelle
Nous nous réfugions,
Du Très-Haut Mère immortelle.
Ah ! ne méprisez pas nos supplications :
Tant de nécessités accablent notre vie !
Mais contre tout danger
Daignez nous protéger
O Vierge sans défaut, glorieuse et bénie.

Toto revient de l'école

- Père, dit-il, j'ai vu un soldat qui devait être fou
- Pourquoi, mon enfant ?
- Il criait : « Vive la classe ! »

Marvailh ar soner a yeas d'an Ifern hag a c'hellas dont kwit ⁽¹⁾

Er Faou, e veve gwechall eur soner, gwella den a oa o vale, ma n'en divije ket bet karet, re, en holl, e vanne. C'hoari hag eva, eno edo e blijadur. Kerkent ha m'en deveze eur gwenneg bennag e veze krog en disou hag e lonke an eil picherad chistr warlerc'h egile. Pa n'en deveze netra e lake e vinio e gouestl. E zilhad a veze ato e truilhou ; bale a rae atô diarc'hen ; daoust da-se e veze atô kel laouen hag ar Spered Santel ; her c'hlevet a raet o kana dre ma 'z ae ha ne c'houlenne ouz an Aotrou Doue nemed eun dra : ma en em gavfe ar zul ken alïes ha bemdez.

Eun abardaez m'en doa evet re a jistr e oa chomet da gousket gant e govad, en eur fôz doun ; eun goaz o tremen, gant e garr bras, hel lazas, hep her gouzout. Dres, eun diaoul bihan a oa, neuze, en ardremez, o c'hedal eun ene bennak da gas d'an ifern hag a zammas, d'ar red, ene ar soner a oa o ehan tremen, hag hen dougas, gant lorc'h, da Gersatan.

Digouezout a eure er gêr, p'edo an diaoulou o tizrei ; Pôl gorniok a oa, en e zav, e kichenik an nor. Dre ma teue e vevelien, e stlapent, harp ennan, ar pezh o deveze gellet da dapa : barnerien, laeron, marc'hadourien, tud-chentil ha zoken eur manac'h pe zaou, tud holl bet skoed gand ar maro, pa n'edont tamm ouz e c'hedal. Roue an ifern a zelle ouz an dudigou keiz-se ha goude beza graet eur sell outo e roe urz d'o stlepel en eur gaoter vras leun a zour bero. Pôl Gorniok a gredas e oa dizroet e holl elez hag edo o vont da lavaret prena an nor, pa welas eun diaoul bihan, dare da zihalana, o tont, gand ar soner war e gein, a dôlas war an treujou e-harz treid e Aotrou :

Tosta, eme henman ; petra e oas war an douar ? Laer, breutaer pe galouper ?

(1) Arabad da zen ebet kredi, na petra'ta, e vefe harpet ar marvailh-man, war an Aviel.

MENSONGES HISTORIQUES

LES TERREURS DE L'AN MIL

Ce qu'on enseigne de nos jours

« Le contradicteur ne quitte pas ce qu'il appelait cette sombre période de l'histoire sans livrer à l'indignation de l'auditoire la grosse spéculation qu'imagina l'Eglise en faisant accroire au monde que l'an mil marquerait sa fin. Les donations affluèrent. Les gens se dépouillèrent volontiers de propriétés et de richesses dont ils ne devaient plus jouir. Terrifiés, ils ne songèrent plus qu'à racheter leurs fautes et à se préparer au jugement de Dieu. Ainsi le clergé devint riche grâce à ce magnifique coup de bourse. »

Réponse de l'Abbé Desgranges :

« Un certain nombre de manuels scolaires, malheureusement en usage dans les écoles publiques ont répété sur ce sujet les erreurs d'Henri Marlen, de Duruy, de Flammarion...

Le Contradicteur : — Je suis donc en bonne compagnie.

— Je ne consens à emboîter le pas derrière un historien que s'il me donne des raisons solides et les appuie sur des documents. Ce que je reproche à ces historiens et à vous-même c'est de faire état contre nous des terreurs de l'an Mil sans justifier ce grief par une documentation de l'époque.

Le Contradicteur : — Les documents de l'an Mil ne sont pas épais.

— Si vous n'en connaissez pas, ne portez pas contre l'Eglise une accusation de cette gravité. Mais vous vous trompez. Nos archives abondent en documents remontant à l'An Mil. Mais ils détruisent votre thèse.

M. Pfister, un professeur protestant de la Sorbonne, écrit :

« Nous possédons environ 150 Bulles (Lettres) des Papes expédiées de 970 à l'an 1000 et nous affirmons que dans aucune on ne trouve la moindre allusion à une fin prochaine du monde. Nous avons aussi des Lettres qui ont suivi l'an Mil, et dans aucune il n'y a un cri de reconnaissance à Dieu pour avoir détourné le

terrible malheur. Des synodes (assemblées d'Evêques et de prêtres) nombreux se sont réunis pendant la même période, et dans leurs actes, il n'est jamais question de la fin du monde. »

Je puis vous signaler que le pape Silvestre II, en 999, trace tout un plan de hautes études scientifiques dont l'exécution suppose la sérénité d'esprit et les longs espoirs.

Les travaux pour la reconstruction, sur des plans plus vastes, des cathédrales d'Orléans et de Senlis ont été commencés en 998. Ne trouvez-vous pas que ces entreprises de longue haleine sont inconciliables avec la colossale spéculation supposée de l'an mil ?

Je pourrais multiplier les faits du même genre. C'est inutile. »

Nous pouvons conclure avec Jean Guiraud : « La terreur de l'an Mil n'ayant pas existé, l'Eglise ne lui a dû aucune richesse, et ceux qui continuent à l'affirmer, sont ou bien des ignorants qui ne sont pas au courant du mouvement historique moderne, ou des calomniateurs qui persistent à propager une légende fausse... ; dans l'un et dans l'autre cas, ils ne méritent aucune confiance. »

Ce que des Catholiques aveuglés donnent aux mauvais journaux.

Qu'un seul catholique par commune achète chaque jour un mauvais journal, c'est 0 fr. 25 qu'il donne ainsi.

Or il y a environ 40 000 communes en France.

Cela fait donc dix mille francs que des catholiques mettent tous les jours au service des ennemis de la religion.

Cela fait aussi trois millions six cent cinquante mille francs par an.

3650000 francs par an !!

pour un seul catholique par commune !!

Dans certaines communes, il y a des dizaines et des dizaines et des centaines de catholiques lecteurs de mauvais journaux. Multipliez donc par 10, par 50 par 100 et vous pourrez vous rendre compte du mal que font à leur religion ces mauvais chrétiens !

Quelle responsabilité !!

Ar vuhez kristen.

❖ Histoire de Bretagne ❖

L'édit de François 1^{er}

A Nantes le 13 août, le roi publia donc l'édit d'union qui incorpora pour toujours la Bretagne à la patrie française.

— Après avoir intégralement cité la requête des Etats, « considérant, dit le roi, que cette requête est juste, raisonnable et profitable au pays..., inclinant à la prière des Etats... nous unissons et joignons les pays et duché de Bretagne avec le royaume et couronne de France, perpétuellement, de sorte qu'ils ne puissent être séparés ni tombés en diverses mains pour quelque cause que ce puisse être... » Et il ajoute : « nous voulons que les droits et privilèges que ceux dudit pays et duché ont eus par cy-devant et ont de présent leur soient gardés et observés, *inviolablement ainsi et par la forme et manière qu'ils ont été gardés et observés jusques à présent, sans y rien changer et innover* ; dont nous avons ordonné et ordonnons lettres patentes en forme de charte estre expédiées et délivrées. »

Cet acte capital constitue le contrat bilatéral passé entre les représentants de la Bretagne et le gouvernement français.

Du reste François 1^{er} tint sa promesse, il voulut « bailler aux Bretons des lettres en forme de charte » afin d'assurer la perpétuelle mémoire du fait et en même temps promulguer par toute la France, le contrat d'union, il lança un édit presque aussi important que le premier :

1° Aucune somme de deniers ne pourra être imposée aux Bretons si préalablement elle n'a été demandée aux Etats d'icelui pays et par lui octroyés. Les deniers provenant des billots ou octrois seront employés aux fortifications et réparations des villes et places fortes.

2° La justice sera maintenue « en la forme et manière accoutumée » les diverses juridictions conservées et les justiciables ne pourront jamais être entraînés hors de Bretagne, sauf les cas d'appel ressortissant au Parlement de Paris.

3° Les bénéfices « ecclésiastiques ne pourront être attribués par le roi qu'aux Bretons.

Et avec ce, nous confirmons tous les autres privilèges dont ils ont chartes anciennes et jouissance immémorable jusques à présent.

Et voilà contée l'histoire de cette union de la Bretagne à la France dont il sera beaucoup parlé cette année à l'occasion de son 4^e centenaire.

Prière avant la nuit

Faites que ce soir, la famille humaine
Dise son Pater tout haut en commun
Pour que l'astre rie à la mer sereine
Et que la colline ait plus de parfum.

Avant le sommeil, daignez, Notre-Dame,
Nous purifier près de votre autel.
Dans les mains de Dieu, remettez notre âme :
Que nul ne s'endorme en péché mortel.

Faites que la nuit soit calme et nous semble
Celle d'un enfant que sa mère endort :
Restez près de nous, car rien ne ressemble
Comme un bon sommeil à la bonne mort.

Faites que la nuit soit moins angoissante
Pour les affligés et les voyageurs
Pour les exilés, pour la mère absente
Pour tous ceux qu'étreint le froid ou la peur

Nous vous supplions dans vos Litanies
Pour ceux dont la nuit verra le trépas,
Pour ceux qui ce soir sont en agonie
Et pour tous les morts qui ne dorment pas.

Contre l'ennemi qui choisit cette heure
Pour dresser l'embûche aux voiles épais,
O Vierge, envoyez jusqu'à ma demeure
Un ange du ciel qui la garde en paix

Jacques DEBOUT.



Le grand frère

— Monsieur, voulez-vous vous arrêter un instant, s'il vous plait, mon petit frère à perdu sa bille.

LE MOT DE LA FIN.

M. Paul qui a cinq ans, est en train de faire sa prière.
— Mon Dieu accordez la santé à mon père et à ma mère ;
mon Dieu accordez-moi la grâce d'être bien sage
Maman, si je demandais aussi au Bon Dieu d'accorder le
piano que tu dis qui est faux ?